



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 19 avril 2012

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 5.1, 2.1, 2.2.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 20h35.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Jean-Yves PRALON, M. Nicolas BODIN, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre TAILLARD, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA (à partir du rapport 5.1), M. Marcel FELT, M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 5.1), M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ (jusqu'au rapport 5.1), M. Frank MONNEUR, M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, M. Bernard MOYSE, M. Pierre CONTOZ, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Patrick RACINE

Etaient absents : M. Nicolas GUILLEMET, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Raymond REYLE, M. Emmanuel DUMONT, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Yves GUYEN, Mme Annie MENETRIER, Mme Danièle POISSENOT, M. Eric ALAUZET, M. Serge RUTKOWSKI

Secrétaire de séance : M. Alain BLESSEMAILLE

Procurations de vote :

Mandants : JP. GOVIGNAUX, E. DUMONT, F. LOPEZ (à partir du rapport 2.1)

Mandataires : P. CONTOZ, F. MONNEUR, D. HUOT (à partir du rapport 2.1)

Délibération n°2012/001720

Rapport n°5.1 - CRR - Convention de partenariat avec l'association « DEV'ART »

CRR - Convention de partenariat avec l'association « DEV'ART »

Rapporteur : Jean-Yves PRALON Vice-Président

Commission : Culture, Tourisme, Sports

Inscription budgétaire	
BP 2012 et PPIF 2012-2016 Budget annexe CRR « Actions pédagogiques »	Montant prévu au BP 2012 : 94 700 € (enveloppe globale) Montant de l'opération : 0 €

Résumé :

Il est proposé de mettre en place un partenariat entre le Conservatoire et l'association « DEV'ART. » pour l'organisation de concerts auxquels participent les élèves du Conservatoire. Ce partenariat n'a aucune incidence financière pour le Conservatoire.

Le CRR du Grand Besançon et l'association « DEV'ART » souhaitent s'associer afin d'offrir à des jeunes musiciens la possibilité d'exprimer leur art et de présenter leur répertoire en public.

Plusieurs manifestations sont ainsi organisées à Besançon :

- la nuit du piano qui se déroule depuis 2004 et accueille une dizaine de pianistes ; nombre d'entre eux sont étudiants au CRR du Grand Besançon,
- la nuit de la musique de chambre qui a été inaugurée en 2008 et accueille une dizaine de formations sélectionnées parmi les candidats à l'examen de musique de chambre du CRR du Grand Besançon,
- les dimanches musicaux qui proposent plusieurs concerts chaque année, dont une partie consacrée à de jeunes musiciens ou à des formations issus du CRR du Grand Besançon (piano, chant, musiques anciennes...),
- le Printemps du piano chaque année à Franois qui vise à la démocratisation de la culture sur les communes du Grand Besançon.

Toutes les manifestations ont en commun une volonté de démocratisation culturelle à travers des scènes offertes à de jeunes artistes et par un accès libre et gratuit pour le public à tous les concerts.

Ainsi il est proposé de formaliser ce partenariat entre le Conservatoire et l'association « DEV'ART » dans le cadre d'une convention.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la convention de partenariat entre le Grand Besançon et l'association « DEV'ART » pour l'organisation de concerts,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cette convention.

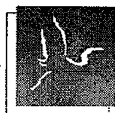
Préfecture de la Région Franche Comté
 Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le - 4 MAI 2012
Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme;

Le Président



**Convention de partenariat
entre le Grand Besançon et l'association « DEV'ART »
Organisation de concerts**

Entre les soussignés :

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, représentée par Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, agissant en sa qualité de Président et conformément à la délibération du Bureau du 19 avril 2012,

Au titre du Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Besançon,

Et

L'association « DEV'ART », représentée par Monsieur Daniel MAGNIN agissant en sa qualité de Président, SIRET : 438 254 724 00018, APE : 923A, Numéro de licence d'entrepreneur de spectacles : dispensé, Adresse : 6 rue Charrière de Perrot 25770 FRANOIS. Conformément à la décision du Conseil d'Administration du

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet

Le CRR du Grand Besançon et l'association « DEV'ART », s'associent afin d'offrir à de jeunes musiciens la possibilité d'exprimer leur art et de présenter leur répertoire en public.

Article 2 - Description des actions et calendrier

2.1 - Description des actions

Plusieurs manifestations sont ainsi organisées à Besançon :

- **MUSICOPOLIS** : en juin de chaque année à Micropolis avec :
 - la nuit du piano qui se déroule depuis 2004 et accueille une dizaine de pianistes. Nombre d'entre eux sont étudiants au CRR du Grand Besançon,
 - la nuit de la musique de chambre qui a été inaugurée en 2008 et accueille une dizaine de formations dont plusieurs sont sélectionnées parmi les candidats à l'examen de musique de chambre du CRR du Grand Besançon,
 - depuis 2010, les nuits du piano et de la musique de chambre, présentées jusqu'alors au théâtre municipal de Besançon ont été intégrées au festival Musicopolis qui, durant deux jours à Micropolis Besançon, présentent au public de nombreux concerts de jeunes musiciens,
- **les DIMANCHES MUSICAUX**, d'octobre à mai de chaque année à l'espace culturel « Le Gymnase » de l'IUFM de Besançon. Les dimanches musicaux proposent plusieurs concerts chaque année, dont une partie consacrée à de jeunes musiciens ou à des formations issus du CRR du Grand Besançon :
 - 1 concert de piano,
 - 1 concert de chant,
 - parfois 1 concert de musiques anciennes,
 - parfois 1 concert de musique de chambre
- démocratisation de la culture sur les communes du Grand Besançon. En 2012, 4 concerts sont organisés à Franois dont :
 - 1 concert d'élève du CRR (classe de Sylvia KHOLER),
 - 1 concert de jeunes pianistes (moins de 15 ans).

2.2 - Calendrier

Les actions sont programmées par « Dev'Art » suivant un calendrier proposé par l'Association au CRR.

Article 3 - Organisation

L'Association « Dev'Art » prend en charge la complète organisation des spectacles.

Article 4 - Communication

L'association « Dev'Art » prend en charge la communication des spectacles.

Article 5 - Responsabilités

Le Conservatoire contribue au bon fonctionnement de la programmation de cette saison musicale en mettant à disposition des élèves et étudiants afin de leur permettre une mise en situation d'artiste dans le cadre de leur études.

L'association « Dev'Art » prend sous sa responsabilité les élèves pour l'organisation, les répétitions et les concerts. Elle met de plus à disposition un piano de concert pour les spectacles ainsi que le matériel d'éclairage.

Article 6 - Modalités financières

Aucune modalité financière :

- les spectacles sont gratuits dans la limite des places disponibles,
- aucune incidence financière pour le Conservatoire et donc pour le Grand Besançon.

Article 7 - Assurances

L'Association « Dev'Art » déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés aux présentations, à savoir, responsabilité civile.

Article 8 - Compétence juridique

En cas de litige concernant l'exécution du présent contrat ou son interprétation, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux de Besançon, mais seulement après épuisement des voies amiables.

Fait à Besançon, en 2 exemplaires, le

Pour l'association « DEV'ART »,
Le Président

Daniel MAGNIN

Pour la Communauté d'Agglomération du
Grand Besançon,
Le Président,

Jean-Louis FOUSSERET